

PUBLIC ARCHIVES OF CANADA
MANUSCRIPT DIVISION

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA
DIVISION DES MANUSCRITS

FRANCE: Archives nationales, Section ancienne,
Série AD, Collections diverses d'imprimés,
Collection Rondonneau
MG 3, III, Série AD

Finding Aid # 716 / Instrument de recherche # 716

Introduction written by
André Desrosiers, French
Archives Section, 1976.

Introduction préparée en 1976
par André Desrosiers, Section
des archives françaises.

France, Archives nationales, Section ancienne

Série AD: Collections diverses d'imprimés, Collection Randonneau

Cote des Archives publiques du Canada:MG 3, III, série AD

On appelle les sous-séries AD+ à AD^{XVII} collection Randonneau, parce que les historiens sont redevables à ce dernier des documents de ces sous-séries qui datent de l'ancien régime et de l'époque révolutionnaire. En effet, ce conservateur des archives de la chancellerie à la fin de l'ancien régime fut assez avisé pour conserver les textes sur lesquels il veillait et dont une bonne partie devait cesser de servir à la nouvelle administration: arrêtés du Conseil d'Etat, règlements, déclarations du roi, lettres patentes, ordonnances, etc.

Cet instrument de recherche est un inventaire analytique de tous les documents de ces sous-séries conservés aux Archives publiques du Canada.

A.N., Série AD : Collections diverses d'imprimés

(Collection Rondonneau, etc...)

2 2 2

Pièces xérographiées pour les
Archives Publiques du Canada

contenant 1

AD VII, 1

-

1673, 28 mars. S. l.-

Reglement des droits et salaires des officiers des amirautés.
S. l. n. d.

Archives Nationales AD VII, I, N° 100 .

7 pp.

1695, 2 août. Au camp de Becken.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant que Monsieur le Comte de Toulouse jouïra des droits attribuez à la charge d'amiral dans les isles et colonies de l'Amérique, et dans les pays de l'obéissance du Roy, faisant défenses aux gouverneurs desdits pays d'y prétendre aucun droit d'amirauté, sous quelque prétexte, et pour quelque cause que ce soit.
S. l. n. d., 4 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 120

1717, 12 janvier. Paris.-

Reglement concernant les sièges d'amirauté que le Roy veut estre establis dans tous les ports des isles et colonies françoises, en quelque partie du monde qu'elles soient situées; avec les lettres patentes pour l'enregistrement dudit reglement.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1717. 16 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 150

1717, 6 décembre. Paris.-

Arrest du Conseil d'État du Roy, qui autorise les officiers d'amirauté établis dans les isles et colonies françoises à recevoir leurs droit, salaires et vacations suivant l'usage établi, dont sera fait un tarif provisionnel qui sera arrêté par le Gouverneur et intendant ou commissaire ordonnateur desdites isles et colonies.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1717. 3 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 153

1720, 9 décembre. Paris.-

Règlement des droits et salaires des officiers du siège de l'amirauté de l'isle Royale. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1721. 7 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 160

1735, 24 mai. Versailles.-

Règlement des droits et salaires des officiers du siège de l'Amirauté de Québec. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1735. 11 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 168

1735, 24 mai. Versailles.-

Règlement des droits et salaires des officiers du siège de l'amirauté à l'isle Royale.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1735. 11 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 169

1736, 7 avril. Ramboüillet.-

Arrest du conseil d'Etat du Roy, qui casse des lettres de pilote-hauturier, capitaine et maistre de bastiment de mer, données par les officiers de l'amirauté de Louisbourg; et leur enjoint, aussi-bien qu'aux autres officiers des autres amirautez, de se conformer dans les réceptions des capitaines, maistres ou patrons, et pilotes, à ce qui est prescrit par les ordonnances.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1736. 4 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 171

1779, 17 août. Versailles.-

Déclaration du Roy, concernant les assurances.
A Paris, chez P. G. Simon, imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint-André-des-Arts, 1779. 4 p.

Archives Nationales AD VII 1 N° 48

contenant 1

AD VII, 2a

-

1670, 28 févr. Saint-Germain-en Laye.--

Arrest du Conseil d'Etat par lequel Sa Majesté abolit et abroge la coutume introduite dans toutes les terres de son obéissance des Indes Occidentales, et qui y tient lieu de loy, que toute personne qui a esté passée audit pais aux frais et despens d'autrui, est sujette à l'engagement de trois ans pour le service de son passage; et ordonne que ledit engagement ne sera plus que de dir-huit mois. Signé: Colbert.

Paris, par Sébast. Mabre-Cramoisy, 1670. 4 p.
Archives Nationales AD VII 2a No 2

1672, 31 octobre. St Germain-en-Laye.--

Arrest du Conseil d'Etat: qui confirme l'arrest dudit Conseil du 28 février 1670 et ordonne que les contrats d'engagemens qui ont esté, ou qui seront passez en France devant notaires, seront exécutés tant à l'égard des ouvriers, gens de métier, et artisans, que tous autres passagers dans les isles de l'Amérique. A Paris, par Sébast. Mabre-Cramoisy, impr. du Roy, 1672. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 10

1698, 20 août. Marly.--

Reglement du Roy pour le commerce et la navigation des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, chez la Veuve Saugrain, à l'entrée du quay de Gêvre, au Paradis, s.d. 8 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 13

→

1716, 16 novembre. Paris.--

Règlement au sujet des engagez et fusils, qui doivent estre portez par les navires marchands aux colonies des isles françoises de l'Amérique, et de la Nouvelle France.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1716. 11 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 21

→

1717, Avril. Paris.--

Lettres patentes du Roy portant règlement pour le commerce des colonies françoises. Registrées en parlement le 12 may 1717.
A Paris, chez P. Prault, imprimeur des Fermes et Droits du Roy; quay de Gèvres, au Paradis, 1753.

Archives Nationales AD VII 2a No 22

167

→

1718, 10 janvier. Paris.--

Arrrest du Conseil d'Etat du Roy, qui dispense les vaisseaux armez par la compagnie d'Occident pour la Louisiane, d'y porter les engagez et fusils, à quoy sont assujettis les vaisseaux destinez pour les colonies, par le règlement du 16 novembre 1716. Signé Phélypeaux.

A Paris, chez Joseph Saugrain, au millieu du quay de Gèvres, à la Croix Blanche. s.d. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 24

1718, 20 mai. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce qui se fait aux isles françoises de l'Amérique, des moruës seches et des huiles provenant de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'Isle Royale.

A Paris, chez la veuve Saugrain, et Pierre Prault, Imprimeur des Fermes du Roy, quay de Gesvres, au Paradis, 1716. 4 P.

Archives Nationales AD VII 2 a No 26

1718, 26 août. Paris.-

Letres patentes sur arrest, concernant le commerce de la nouvelle colonie de la Louisiane. données à Paris le vingt-six aoust 1718.

A Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée du quay de Gèvres, au Paradis, 1618 (sic)

10 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 28

1718, 8 novembre. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant les soldats, ouvriers, et autres gens engagez au service de la compagnie d'Occident, et des habitans qui passent à la Louisiane pour s'y établir.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1718. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 29a

1719, 25 avril. Paris.--

Ordonnance de la Compagnie d'Occident, concernant le prix des marchandises à la Louisiane. A Paris, chez la V. Saugrain et P. Prault, à l'entrée du quay de Gêvres, au Paradis, 1721. 7 p.

Archives Nationales AD VII 2A N° 34

1719, août. Paris.--

Lettres patentes de concession de l'isle de Saint Jean, et de celles de Miscou, situées dans le golfe de S. Laurent, pour le Comte de S. Pierre.

A Paris, Chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée du quay de Gêvres, du côté du pont au Change, au Paradis, s.d. 12 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°36

1720, 7 janvier. Paris.--

Lettres patentes de concession des isles de la Madelaine et Brion ou Ramées, en faveur de M. le Comte de Saint Pierre.

A Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée du quay de Gêvres, du côté du pont au Change, au Paradis, 1721. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 39

1720, 1er février. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement pour les farines qui d'envoient dans les colonies.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1720. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 40



1720, 23 juillet. Paris.-

Règlement du Roy, concernant le commerce étranger dans les colonies.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1720. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 41



1721, Octobre. Paris.-

Lettres patentes du Roy, qui accordent à la ville de Dunkerque, la liberté de faire le commerce aux isles françoises de l'Amérique.

De l'Imprimerie de Georges Jouvenel, imprimeur des Fermes du Roy, au bureau général des Aydes.
s.D., 11 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 43



1722, 14 mars. Paris.--

Déclaration du Roy, concernant les marchandises des colonies françoises .

A Paris, chez Louis-Denis Delatour et Pierre Simon, imprimeurs du parlement et de la cour des Aydes, rue de la Harpe, aux trois rois, 1722.

4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°44.

1722, 15 décembre. Versailles.--

Ordonnance du Roy pour la défense des jeux aux colonies françoises de l'Amérique.

3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 47

1723, 21 mai. Versailles.--

Lettres patentes sur arrest, qui fixent à un an le tems de l'entrepot des marchandises venant des Isles et colonies françoises dans les ports y dénommez: et de celles qui seront déclarées par entrepost pour lesdites Isles.

A Paris, chez Louis-Denis Delatour, et Pierre Simon, imprimeurs du Parlement et de la Cour des Aydes, rue de la Harpe, aux trois rois, 1723

4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°50



1723, 28 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, condernant
le paiement des anciennes dettes des colonies.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1724. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 52



1724, 15 février. Versailles.--

Ordonnance du Roy, au sujet des engagez.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1724. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 52a



1726, 31 decembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne
que les marchandises du crû des isles du Vent de
de l'Amérique, qui seront destinées pour estre
transportées à l'Isle Royale, seront exemptes pen-
dant dix années à commencer du 1er janv. 1727 du
droit de poids d'un pour cent.

Que celles du crû desdites isles destinées pour la
dite Isle Royale et pour le Canada, seront char-
gées du droit de trois pour cent du domaine d'Oc-
cident, ensemble du droit de quarante sols par
quintal sur les sucres qui y seront envoyez des-
dites isles.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1727,
3 p.

A.N., AD VII, 2a, N° 55a

1727, octobre. Fontainebleau.-

Lettres patentes du Roy, en forme d'édit, concernant le commerce estrange aux isles et colonies de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1727. 16 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 56



1728, 20 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant defenses d'exposer ou recevoir dans les provinces de l'obéissance de Sa Majesté en Europe, aucunes espèces de cuivre destinées pour les colonies de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1728. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 57

1728, 25 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement au sujet des contestations entre l'Ambassadeur de France et les fermiers généraux, sur la compétence des matières de la contrebande et du commerce prohibé qui se fait tant en mer et dans les ports, havres et rivages du royaume, qu'aux isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1728. 8 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 58



1728, 14 décembre. Marly.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui accorde aux négocians des Sables d'Olonne, pour leur commerce de l'isle Royale, les mêmes privilèges qui sont accordez aux autres négocians du royaume pour le commerce des isles et colonies françoises. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1729. 3p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 60



1728, 21 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui permet aux négocians de la ville de Vannes, de faire le commerce des isles et colonies françoises. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1729. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 61



1730, 7 février. Marly.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui protoge pendant un an la faculté accordée aux négocians des ports et villes maritimes du Royaume, d'envoyer leurs vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter des boeufs salez, et les transporter ensuite aux isles et colonies françoises. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1730. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°64



1730
~~1726~~, 22 août. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pendant trois ans, à compter du 25 oct. prochain, la permission accordée aux négocians françois qui font le commerce des Isles et colonies françoises de l'Amérique, de faire venir des pays estrangers, des lards, beurres, suifs, chandelles et saumons salez, sans payer aucuns droits.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1730. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 65



1731, 4 août. Ramboillet.-

Ordonnance du Roy, qui dispense les vaisseaux qui seront armez et destinez pour la colonie de la Louisiane, d'y porter des engages et fusils, et ce pendant six années, à compter du jour et date de la présente ordonnance.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 67



1733, 9 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui fait defenses à tous armateurs, et négocians faisant le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique, d'y envoyer des étoffes et toiles peintes des Indes, de Perse, de la Chine ou du Levant.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1733. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 68



1735, 6 septembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pendant une année seulement, la permission accordée aux négocians des ports et villes maritimes du royaume, d'envoyer leurs vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter des boeufs et chairs salées, et les transporter ensuite aux isles et colonies françoises.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1735. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 69



1738, 17 juin. Marly.-

Lettres patentes sur arrest, concernant l'entrepôt tant des marchandises destinées pour les isles et colonies françoises, que de celles qui en viennent.

De l'imprimerie de la veuve Delatour, 1738. 8 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 71

1738, 15 juillet. Versailles.-

Ordonnance du Roy, qui proroge pour six années à compter du 4 aoust 1737, l'exemption accordée aux navires marchands destinez pour la Louisiane, d'y porter des engages et fusils.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1738. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°72



1741, 7 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui permet pendant un an, à compter de la date du présent arrest, aux négocians qui font le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique, de faire venir de Dannemarck dans les ports désignez dans les lettres patentes de 1717, les chairs sa- lées, beurres et suifs qu'ils destineront pour les dites isles et colonies, sans payer aucuns droits d'entrée. A Paris, de l'impr. Royale 1741. 3 p.
→

Archives Nationales AD VII 2a N° 73

1741, 31 octobre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pour dix années l'exemption de tous droits d'en- trée, accordée par celui du 30 septembre 1732, sur les denrées et marchandises venant de la Louisiane. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1741. 2 p.
→

Archives Nationales AD VII 2a N° 75

1743, 1er février. Versailles.-

Déclaration du Roi, qui règle de la manière d'élire des tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens situés en France, et d'autres si- tués dans les colonies.

A Paris, de l'imprimerie de Prault, Imprimeur des Fermes du Roy, quay de Gêvres, 1747. 7 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 79

1743, 13 juin. Versailles.-

Ordonnance du Roy, portant règlement sur la réception des capitaines, maîtres et patrons dans les colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, chez Pierre Prault, Imprimeur des Fermes et droits du Roy, quay de Gâvres, 1743. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N°80

1743, 24 juin. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que les marchandises du crû des isles françoises de l'Amérique, qui seront destinées pour être transportées à l'Isle Royale, seront déchargées jusqu'au 1er Janvier 1747 du droit de poids d'un pour cent; et que celles du crû desdites isles, destinées tant pour ladite Isle Royale que pour le Canada, seront déchargées pendant ledit tems, du droit de trois pour cent du domaine d'Occident, ensemble du droit de quarante sols par quintal sur les sucres qui y seront envoyés desdites isles.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1743, 2p.

A.N., AD VII, 2a, n° 81

1743, 17 juillet. Versailles.-

Déclaration du Roy, concernant les concessions de terres dans les colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1744. 6 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 82



1744, 1er mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement sur le commerce des colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1744. 7 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 84

1744, 20 avrill. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui suspend pendent la guerre l'exécution de l'article II des lettres patentes du mois d'avrill 1717, concernant le commerce des colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1744. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 85



1744, 4 novembre. Camp de Fribourg.-

Ordonnance du Roy, portant défenses des jeux de hazard aux colonies.

A Paris, de l'imprimerie Royale, 1744. 2^A p.

Archives Nationales AD VII 2a No 86

1745, 4 mai. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant prorogation pendant la présente guerre, de l'entrepôt des marchandises destinées pour le commerce des isles et colonies françoises.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1745. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 87



1745, 12 juin. Camp de Tournay.--

Déclaration du Roy, concernant les dettes de cargaison des navires des ports du royaume aux colonies françoises de l'Amérique.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1745. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 90



91

1745, 19 juin. Camp de Tournay.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui, en interprétant celui du 20 avril 1744, déclare n'avoit entendu permettre pendant la présente guerre, le retour des navires des isles et colonies françoises, que dans les différens ports du royaume où le commerce des isles est permis; sans que les négocians puissent faire revenir leurs navires dans d'autres ports, si ce n'est en cas de relâche forcé, naufrage ou autre cas imprévu, à peine de dix mille livres d'amende, conformément à l'article II des lettres patentes du mois d'avril 1717.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1745; 3 p.

A.N., AD VII, 2a, N° 91

1748, 15 octobre. Fontainebleau.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement sur les charte-parties d'affirement passées avant la signature des préliminaires de la paix, pour les navires expédiés pour les colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1748. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No. ~~33~~ 95

1748, 25 novembre. Versailles.-

Ordonnance du Roy, qui renouvelle pour six années l'exemption accordée aux navires marchands destinés pour la Louisiane, d'y porter des engagés et des fusils.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1748. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 97

1749, 26 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui, en révoquant l'arrêt du Conseil du 4 mai 1745, ordonne que, conformément à celui du 3 mai 1723, les marchandises destinées pour les isles et colonies françoises, ne jouiront plus à l'avenir que d'une année d'entrepôt.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1749. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 98

1750, 24 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pour dix ans les exemptions accordées au commerce qui se fait dans le Canada, l'Isle Royale et les Isles du Vent de l'Amérique. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1750. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 99



1751, 30 novembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pour dix ans l'exemption des droits d'entrée et de sortie sur les denrées et marchandises que les négocians François feront transporter dans les colonies de la Louisiane; et l'exemption, pendant le même temps, de tous droits d'entrée sur les marchandises et denrées du crû et du commerce de ladite colonie.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1751. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 101



1754, 15 octobre.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que la perception du droit de demi pour cent sur les marchandises venant des Isles et colonies Françaises de l'Amérique, établie par la déclaration du 30 novembre 1727 sera continuée pendant trois années.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1754. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 102



1756, 8 juin. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui permet aux maire, jurats et habitans de la ville de Libourne, de faire directement par le port de ladite ville, le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1756. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N^o 103

→

1756, 21 septembre. Choisy.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui permet aux négocians de la ville de Caen, de faire directement par le port de ladite ville, le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1756. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N^o 104

→

1759, 11 juillet. Versailles.--

Réglement pour la police et discipline des équipages des navires marchands, expédiés pour les colonies françoises de l'Amérique, et sur ce qui doit être observé pour les remplacemens des équipages, tant des vaisseaux de Sa Majesté, que des navires marchands.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1759. 12 p.

Archives Nationales AD VII 2a N^o 107

→

1759, 15 octobre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant le payement des lettres de change tirées des colonies françoises de l'Amérique, sur les trésoriers Généraux desdites colonies.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1759. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 111

→

1760, 19 avril. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe à trois mois, pour tout délai, le payement du fret des marchandises et denrées des colonies, qui seront à l'avenir apportées en France par les vaisseaux de Sa Majesté.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1760. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 113

1761, 8 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui attribuée aux commissaires y nommés, la connaissance de toutes les affaires contentieuses provenant des colonies, et qui sont de nature à être portées au Conseil de Sa Majesté.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1761. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 114

1761, 26 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, (tendant à mettre fin aux difficultés qui se sont élevées sur l'arrêt du Conseil du 8 février dernier au sujet des affaires contentieuses provenant des colonies.)
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1761. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 116

1761, 20 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, sur la réformation de la Justice dans les colonies.
A Paris, chez Prault, imprimeur, quai de Gêvres, au Paradis, 1764. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 117

1761, 28 novembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui surseoit à l'examen et vérification des lettres de la Marine et des colonies, autres que du Canada.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1761. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 119



1661, 19 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant établissement d'une commission pour la législation des colonies françaises.
A Paris, chez Prault, quai de Gêvres, au Paradis, 1764. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 121

1762, 28 février. Versailles.--

Ordonnance du Roi, portant qu'il ne sera plus accordé, à compter du 1er mars 1762, de relief aux officiers des colonies qui passeront en France.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1762. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 122

1762, 24 mars. Versailles.--

Ordonnance du Roi, portant injonction aux officiers des troupes servant ci-devant en Canada, de se retirer dans deux mois dans la province de Touraine, pour y jouir du traitement qui leur a été réglé par Sa Majesté.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1762, 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 123

1763, 2 avril. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, pour le payement des lettres de change tirées des colonies, sur les trésoriers généraux de la Marine, et sur le munitionnaire général des vivres de la Marine.

* Paris, de l'Imprimerie Royale, 1763, 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 129

→

1763, 15 juillet. Compiègne.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les lettres de change tirées de l'Isle Royale, la Louisiane, la Martinique et Saint Domingue, sur les exercices 1755, 1756, 1757 et 1758, seront acquittées en 1764, aux époques qui y sont fixées. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1763, 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a, à la date.

136 notes # 138

1765, 9 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne le payement des reconnaissances données par les trésoriers des colonies, en échange des lettres de change tirées de la Louisiane, Saint Domingue, l'Isle Royale et la Martinique, de l'exercice 1758.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 137

→

1765, 9 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne l'échange des reconnaissances délivrées en exécution de celui du 12 décembre 1761, par les trésoriers des colonies, pour les lettres de change de l'exercice 1759.
A Paris, de l'Imprimerie Nationale, 1765. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a Nos. ~~136 et 138~~

136 et 138

1765
136 et 138

1765, 28 avril. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne le payement des reconnaissances au-dessous de Mille livres, données par les trésoriers des colonies, en exécution de l'arrêt du 12 décembre 1761, en échange des lettres de change de l'exercice 1759.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 140

1765, 29 août. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant les dettes des colonies en France, des années 1760, 1761, 1762, 1763, 1764.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 141



1766, 4 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant le payement des lettres de change de la Louisiane, des exercices 1763¹⁷⁶⁴ et 1765; et de celles de Cayenne de 1764 et 1765.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 145



1768, 14 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui permet d'entreposer dans les ports du royaume, pour être transportés à l'étranger, dans l'année de l'entrepôt, en exemption de tous droits, excepté de celui du domaine d'Occident, les sirroys et tafias provenant des retours du transport et vente dans les isles et colonies françoises, des morues sèches de la pêche nationale.

A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1768. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a ~~14~~ à la suite



1769, 23 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant le payement des billets de caisse de la colonie de la Louisiane.

A Paris, chez P. G. Simon, imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint-André des Arts, 1775.

Archives Nationales AD VII 2a No 154

Hyp.



1770, 6 avril. Versailles.-

Le programme de la cession de la Louisiane à la Couronne d'Espagne. (gme.)
Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, concernant la cession de la Louisiane à la Couronne d'Espagne.

A Paris, de l'Imprimerie de Prault, quai de Gêvres, au Paradis, s.d.. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 160

1770, 14 avril. Versailles.-

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui proroge jusqu'au 1er Juillet prochain, la liquidation des billets de caisse de la colonie de la Louisiane, que différentes circonstances ont empêché de rapporter au sieur Maigner, commis pour en faire le payement.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1770. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 161



1774, 10 septembre. Versailles.-

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les places d'engagés, dîtes par chaque navire allant aux colonies; et le port des fusils. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1774. 6 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 163

1776, juin

Edit du roi portant établissement à Versailles d'un
Dépôt des papiers publics des colonies. A Paris, de
l'Imprimerie royale, 1777. 10 p.

A.N., AD VII 2a, No 170

1782, 24 août. Versailles.-

Lettres patentes du Roi, en forme d'édit,
concernant les anoblissemens dans les colonies
françoises, et les preuves de noblesse à faire
dans le royaume par les habitans desdites colo-
nies
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1783. 7 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 176

1783, 23 février. Versailles.-

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe
l'époque du payement des lettres de change de
l'Inde et de l'Amérique, non déjà enregistrées,
relatives aux dépenses de la marine, pendant la
Guerre.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1783. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2a No 177

1783, 1er décembre. Versailles.-

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant le payement des Lettres de change de l'Inde et de l'Amérique.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1783. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2a N° 178

→

1784, 31 octobre

Arrêt du Conseil d'Etat du roi concernant les armemens de commerce pour les isles et colonies françaises. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1784, 3 p.

A.N., AD VII, 2a, N° 183

→

"Instructions pour établir les habitations de la Louisiane"
sans numéros, v.l. r.v.d. 7 pp.
A.N. AD VII, 2a

contenant 1

AD VII, 2b

1669, 16 avril. Paris.-

Arrest du Conseil d'Estat: qui permet aux habitants de Canada, d'apporter en France des mories de la pasche dudit país, et du charbon de terre.
Imprimé s.l.n.d. 3 p.

Archives Nationale AD VII 2b N° 195

1677, 10 mai. Saint-Germain-en-Laye.-

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui exempte de tous droits de sortie, et autres généralement quelconques, les marchandises qui seront chargées dans le royaume, pour estre portées en Ganada, à la charge par ceux qui les feront sortir, de faire leurs soumissions de rapporter, six mois après, un certificat de la décharge d'icelles audit país.
A Paris, chez Joseph Saugrain, au milieu du quay de Gêvres, à la Croix Blanche. s.d. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 196

1695, 30 mai. Marly.-

Reglement du Roy, pour la conduite, marche, police et discipline des compagnies que Sa Majesté entretient dans le Canada.
Imprimé s.l.n.d. 8 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 197

1717, 5 juillet. Paris.--

Déclaration du Roy, au sujet de la monnoye de carte de Canada.

A Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée du quay de Gêvres, du costé du Pont au Change, au Paradis, s.d. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 198

1717, 11 décembre. Paris.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que les lettres patentes du mois d'avril dernier seront communes pour le commerce du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1717. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 199

1721, 21 mai. Paris.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que les pelleteries et denrées provenant du crû et fabrique de Canada, de quelque nature qu'elles puissent estre, à l'exception du castor, jouiront du bénéfice du transit.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1721. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 200

1722, 15 mai. Paris.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant les marchandises de fabrique estrangère, qui seront saisies en Canada.

A Paris, chez la veuve Saugrain et P. Prault, à l'entrée du quay de Gèvres, du côté du Pont au Change, au Paradis. s.d. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 201

1762, 24 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne aux propriétaires et porteurs de papiers du Canada, d'en faire les déclarations.

A Paris, de l'imprimerie de Prault, 1763. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 204

1763, 15 mai. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, portant prorogation d'un nouveau délai pour les déclarations à faire par les porteurs de papiers de Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1763. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 205

1763, 10 décembre. Paris.--

Jugement rendu souverainement et en dernier ressort, dans l'affaire du Canada, par Messieurs les lieutenant général de police, lieutenant particulier et conseillers au Châtelet, et siège présidial de Paris, commissaires du Roi en cette partie.

A Paris, de l'imprimerie d'Antoine Boudet, imprimeur du Roi, et du Châtelet, 1763. 78 p.

Archives Nationales AD VII 2b *ms. No à la suite*

1763, 31 décembre. Versailles.--

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui évoque à son Conseil toutes les contestations nées et à naître, relatives au jugement définitif prononcé contre les Intendant, officiers et employés dans le Canada, par les commissaires nommés par arrêt du Conseil du 12 décembre 1761, et les renvoie par devant les commissaires nommés par les arrêts des 15 octobre 1758 et 29 novembre 1761, pour la liquidation des dettes de la Marine et des colonies, contractées en Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764, 3p

A.N., AD VII, 2b, N° 206

1764, 5 janvier. Versailles.--

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui proroge jusqu'au 1er avril 1764, le délai porté par l'arrêt du Conseil du 13 mars 1762, pour la représentation des titres de créances en Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 207

1764, 5 janvier. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui proroge jusqu'au premier avril 1764, le délai des déclarations à faire concernant les papiers de Canada.

A Paris de l'Imprimerie Royale, 1764. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 208

1764, 18 février. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, portant règlement pour les déclarations à faire par les dépositaires volontaires ou judiciaires des biens des nommés Bigot, Varin et autres condamnés dans l'affaire du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 209

1764, 1er avril. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, portant prorogation jusqu'au 1er juillet prochain, du délai accordé par l'arrêt du 18 février dernier, concernant les déclarations à faire par les dépositaires volontaires ou judiciaires, des biens des nommés Bigot, Varin et autres condamnés dans l'affaire du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 210

1764, 29 juin. Compiègne.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne la liquidation des lettres de change et billets de monnoie du Canada.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 6 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 211

1764, 2 juillet. Compiègne.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant les reconnaissances qui seront données en payement des papiers du Canada, liquidés en conséquence de l'arrêt du Conseil du 29 juin 1764.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 4 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 212

1764, 11 août. Compiègne.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, portant règlement pour le dépôt à faire par les dépositaires volontaires ou judiciaires des effets appartenant aux nommés Bigot, Varin et autres condamnés en restitution au profit du Roi, dans l'affaire du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 213

1764, 15 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne le payement des appointemens, gages et autres traitemens ordinaires qui restent dûs à divers officiers et employés servant ci-devant en Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 214

1764, 15 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne la liquidation des différentes dettes du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 215

1765, 9 février. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne le payement des dettes du Canada, liquidées en conséquence de l'arrêt du 15 décembre 1764.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 216

1765, 3 juin. Versailles.--

Déclaration du Roi, qui accorde aux officiers des conseils supérieurs du Canada et de l'Isle Royale, les mêmes privilèges dont jouissent les officiers honoraires des cours souveraines en France.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 217

1765, 29 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant les intérêts des reconnaissances données en échange des papiers du Canada; et qui fixe les délais pour achever la liquidation desdits papiers.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. N° 218 *3 pp.*

Archives Nationales AD VII 2b N° 218

1765, 31 décembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant le payement des intérêts, et le remboursement des capitaux des reconnaissances données en échange des papiers du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie royale 1766. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 219

1766, 5 janvier. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les décomptes faits aux créanciers de la Guerre, de l'artillerie et du génie, de la marine et des colonies, seront rapportés au sieur Nouette, qui en donnera ses reconnaissances portant intérêt à cinq pour cent.

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1^{re} 66. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 220

1766, 17 janvier. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, concernant l'extinction et brûlement de billets de monnaie et cartes du Canada.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 221

1766, 9 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les propriétaires anglais de papiers du Canada, seront admis à la liquidation ordonnée par les arrêts du Conseil des 15 décembre, 29 juin et 2 juillet 1764, et qui en règle les formalités.

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1766. 8 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 222

1766, 9 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui commet le sieur Molerat d'Humberville, pour signer le troisième coupon des reconnaissances pour le payement de la liquidation des papiers du Canada. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1766. 3 P.

Archives Nationales AD VII 2b No 223

1766, 1er août. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les billets de monnoie, lettres de change et titres de créance du Canada, de propriété angloise, seront admis à la liquidation ordonnée par l'arrêt du Conseil du 15 décembre 1764, après que les formalités prescrites, tant par la convention du 29 mars dernier, que par les articles joints au présent arrêt, auront été observés.

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1766. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 224

1766, 18 août. Compiègne.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, (concernant spécialement les porteurs anglais de papiers du Canada qui résident en France, pour leur faire connaître les formalités à remplir pour faire admettre leurs droits à la liquidation ordonnée par les arrêts du Conseil des 24 juin et 2 juillet 1764) A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 225

1766, 13 août. Compiègne.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, (concernant la prestation de serment entre les mains du sieur de Sartine, des propriétaires anglais de papiers du Canada, résident en France.)
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 226

1766, 18 août. Compiègne.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, (nomination par le Roi d'un député qui devra assister à la prestation de serment des ressortissants anglais résidant en France et possesseurs de papiers du Canada.)
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1766. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 227

1766, 15 décembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe définitivement les termes de la liquidation des papiers de Canada, de propriété britannique.
A Paris, de l'Imprimerie Royale 1766. 3 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 228

1767, 11 octobre. Fontainebleau.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui subroge le sieur Feydeau de Marville, aux fonctions dont étoit chargé le sieur de Fontanieu, relativement à la liquidation des papiers du Canada. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1767. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 229

1767, 14 octobre. Fontainebleau.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui autorise le sieur de La Rochette, proposé à la liquidation des papiers du Canada, à payer aux particuliers dénommés dans l'état annexé à la minute du présent arrêt, les sommes pour lesquelles chacun d'eux y est compris, et ce, en reconnaissances, garnies de trois coupons d'intérêt seulement. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1767. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 230

1767, 14 octobre. Fontainebleau.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui autorise le sieur Guillot à signer, au lieu et place du sieur Oblet, le cinquième coupon des reconnaissances ordonnées par l'arrêt du 20 juin 1764, et autres arrêts subséquens, pour le payement de la liquidation des papiers du Canada. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1767. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b No 231

1768, 20 février. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui annule tous les billets de monnoye, lettres de change et autres titres de créance du Canada, qui n'ont pas été produits dans les délais fixés.
A Paris, de l'Imprimerie Royale 1768. 2p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 232

1769, 12 mars. Versailles.--

Lettres patentes du Roi, sur la liquidation des papiers du Canada.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1769. 12 P.

Archives Nationales AD VII 2b N° 233

1769, 6 mai. Marli.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne le payement des coupons d'intérêts des reconnaissances pour les dettes du Canada, échus au 1er janvier 1769.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1769. 2 p.

Archives Nationales AD VII 2b N° 234

Contentant 1

AD VII, 3

1720, 9 mai. Paris.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne qu'il ne sera plus envoyé de vagabonds, gens sans aveu, fraudeurs et criminels à la Louisianne; que les ordres que Sa Majesté auroit pu donner à ce sujet seront changez, et la destination d'edits vagabonds faite pour les autres colonies françoises.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1720. 4 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 12

1724, mars. Versailles.--

Le Code Noir, ou Edit du Roy, servant de règlement pour le Gouvernement et l'Administration de la justice, police, discipline et le commerce des esclaves Nègres, dans la province et colonie de la Louisiane.

A Paris, chez la veuve Saugrain, et Pierre Prault, imprimeur des Fermes du Roy, quay de Gesvres, au Paradis, 1728. 15 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 13

1748, 15 octobre. Fontainebleau.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant règlement sur les chartes-parties d'affretement passées avant la signature des préliminaires de la paix, pour les navires expédiés pour les colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1748. 2 p.

Archives Nationales AD VII 3, à la suite

1761, 28 novembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui surseoit à l'examen et vérification des dettes de la Marine et des colonies, autres que du Canada.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1761. 3 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 125

*1775, 1 mai, Ordonnance du Roi, concernant les
régiments du Cap, du Port-au-Rince, de la Martinique
et de la Guadeloupe, le 1^{er} mai 1775. 24 pp.
A. N. AD VII, 3, no 66*

1775, 8 août. Crécy.-

Ordonnance du Roi, pour donner une nouvelle forme aux troupes nationales de Cayenne; et qui règle les hautes-payes, tant des bas officiers et soldats desdites troupes, que de ceux des compagnies entretenues à Saint Pierre et Miquelon, et à Gorée.

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1775. 14 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 69

1777, 28 août. Versailles.-

Ordonnance du Roi, pour régler le traitement des troupes du corps-royal de l'artillerie, qui seront employées dans les colonies de l'Amérique.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777. 4 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 73

1779, 13 décembre. Versailles.-

Ordonnance du Roi, concernant les règles qui seront observées pour les grâces militaires, avancement et grades qui seront accordés à l'avenir aux officiers des troupes et des états majors employés au département des colonies.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1779. 11 p.

Archives Nationales AD VII 3 No 80

1777, 28 août. Versailles.-

Ordonnance du Roi, pour régler le traitement des régiments d'infanterie qui seront employés dans les colonies de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777. 4 p.

Archives Nationales AD VII 3 No 74

1777, 28 août. Versailles.-

Ordonnance du Roi, pour régler le traitement des compagnies de dragons qui seront employées dans les colonies de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777. 4 p.

Archives Nationales AD VII 3 No 75

1781, 10 août. Vernon.-

Ordonnance du Roi, concernant la compagnie
des cadets-gentils-hommes des troupes des colo-
nies.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1781. 8 p.

Archives Nationales AD VII 3 N° 86

1784, 24 octobre. Paris.-

Ordonnance du Roi, portant création du corps-
royal de l'artillerie des colonies. ⁴¹
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1784. ~~35~~ p.

Archives Nationales AD VII 3, à la date

contenant 2

AD VII, 4

-

1722, 26 mars. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que, conformément aux lettres patentes du mois d'avril 1717, toutes les marchandises du cru des isles et colonies françoises, même celles provenantes de la traite des Noirs, payeront le droit de trois pour cent, deü à la ferme du domaine d'Occident.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1722. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 22

1730, 26 septembre et 3 octobre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, et lettres patentes sur iceluy, qui proroge pour trois ans, à compter du premier janvier 1731, la perception du droit d'un pour cent, ordonné par la déclaration du 10 novembre 1727, estre levé sur les marchandises venant des isles et colonies françoises de l'Amérique pendant trois années commencées au premier janvier 1728.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 26

1730, 22 octobre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne pendant trois ans, à compter du premier janvier 1731, l'exécution des arrests du conseil des 11 novembre 1727 et 29 mars 1729, qui chargent le sieur le Cordier de la recette générale du droit d'un pour cent, qui se perçoit sur les marchandises des isles et colonies françoises, et d'en rendre compte au conseil.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 27

1731, 6 mai. Marly.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui commet le sieur Louis-Alexandre de Barillien, pour, au lieu et place du feu sieur le Cordier, continuer la recette générale du droit d'un pour cent, qui se perçoit sur les marchandises des Isles et colonies françoises de l'Amérique, et en rendre compte au conseil.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 28

1731, 8 mai. Marly.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui commet le sieur Hamel à l'effet de rendre les comptes de la recette générale du droit d'un pour cent, perçu sur les marchandises des Isles et colonies françoises de l'Amérique, pendant les années 1729 et 1730 au lieu et place du feu sieur le Cordier.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 29

1733, 17 mars. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que pendant dix années, à commencer du 1er Janv. 1734, les morues, tant vertes que sèches, et les huiles qui proviendront de la pesche des sujets de Sa Majesté à l'Isle Royale, appelée ci-devant l'Isle du Cap Breton, demeureront déchargées dans tous les ports du royaume, tant de l'Océan que de la Méditerranée et à Ingrande, de tous les droits d'entree des cinq grosses fermes.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1733. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 31

1734, 26 janvier. Marly.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pour trois ans, à compter du premier janvier 1734, la perception d'un demi pour cent sur les marchandises venant des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1734. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 33

1734, 20 juillet. Versailles .-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui accorde aux négociants de St Jean de Luz, pour leur commerce de la pesche de la baleine et de la moruë au Canada et à l'Isle Royale, les memes droits, privilèges et exemptions accordées par les lettres patentes du mois d'avril 1717, pour le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1735. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 34

1737, 2 avril. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant exemption des droits du domaine d'Occident, pour les marchandises du crû des isles du Vent de l'Amérique, qui seront transportées en Canada et à l'Isle Royale.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1737. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 37

1739, 27 janvier. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant qu'il sera establi un magasin à Grandville, pour les marchandises qui seront déclarées par entrepost, pour estre employées à l'armement et avituaillement des vaisseaux destinez pour la pesche de la moluë en ban de Terre-Neuve, Canada et isle Royale; et accorde auxdits habitants, les memes privilèges et exemptions dont jouissent les autres sujets du Roy, pour cette pesche.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1739. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 43

1739, 27 janvier. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui permet aux pescheurs du port de Renneville, de prendre aux marais de Broüage, le sel nécessaire pour la saison des molués de leur pesche: et les exemptions des droits de sortie, et autres, sur les provisions qu'ils feront embarquer pour l'armement et avituaillement des vaisseaux destinez pour la pesche de ladicte moluë au banc de Terre-Neuve, isle Royale et en Canada, en observant les formalitez prescrites.

A Paris, de l'Imprim. Royale, 1739, 4 p.

A.N., AD VII, 4, N° 45

1741, 31 octobre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui proroge pour dix années l'exemption de tous droits d'entree, accordée par celui du 30 septembre 1732 sur les denrées et marchandises venant de la Louisiane.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1741. 2 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 90

1742, 8 mai. Fontainebleau.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, portant qu'à l'avenir les droits d'entrée et de sortie des cinq grosses fermes sur les morues sèches de la pêche française seront acquittés au poids, à raison de trois sols du cent pesant à l'entrée, et quatre sols six deniers à la sortie; à l'exception de celles provenant de la pêche des habitans des ports de la province de Normandie, dont les droits sont fixés par les arrêts du conseil des 31 dec. 1664, 22 janv. et 26 mars 1665 et 24 avril 1725, et sans déroger aux exemptions accordées par les réglemens rendus en faveur des morues de la pêche de l'Isle Royale et autres, lesquels seront exécutés pour les tems y énoncés.

A Paris, de l'Imprim. Royale, 1742, 3 p.
A.N., AD VII, 4, N° 97

1743, 26 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que pendant dix années, à commencer du 1er janv. 1744, les morues, tant vertes que sèches, et les huiles qui proviendront de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'Isle Royale, appelée ci-devant l'Isle du Cap Breton, demeureront déchargées dans tous les ports du royaume, tant de l'Océan que de la Méditerranée et à Ingrande, de tous les droits d'entrée des cinq grosses fermes.

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1743. 3 p.
Archives Nationales AD VII 4 N° 103

1753, 22 juin. Versailles.-

Règlement pour la discipline des équipages des navires expédiés pour les colonies de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1753. 11 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 157

1754, 2 avril. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que pendant dix années, à commencer du 1er Janv. 1754, les morues, tant vertes que sèches, et les huiles qui proviennent de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'isle Royale, appelée ci-devant l'Isle du Cap Breton, demeureront déchargées dans tous les ports du royaume, tant de l'Océan que de la Méditerranée et à Ingrande, de tous les droits d'entrée des cinq grosses fermes.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1754. 4 p.
Archives Nationales AD VII 4 No 114

1759, 11 juillet. Versailles.--

Règlement pour la police et discipline des équipages des navires marchands, expédiés pour les colonies françoises de l'Amérique, et sur ce qui doit être observé pour les remplacements des équipages, tant des vaisseaux de Sa Majesté que des navires marchands.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1759. 12 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 161

1760, 19 avril. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe à trois mois, pour tout délai, le payement du fret des marchandises et denrées des colonies, qui seront à l'avenir apportées en France par les vaisseaux de Sa Majesté.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1760. 4 p.

Archives Nationales AD VII 4 No 128

1765, 13 octobre. Fontainebleau.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui règle les quantités de vin, cidre ou poiré, et eau-de-vie qui pourront être à l'avenir embarquées en exemption de droits pour l'avitaillement des navires destinés à la pêche de la morue.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1765. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 136

1775, 19 mai. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui accorde pendant six années, à compter du 1er juillet prochain, une gratification de vingt-cinq sous par quintal de morues sèches de pêche française, qui seront transportées dans les isles françaises.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1775. 3 p.

Archives Nationales AD VII 4 N° 144

contenant 2

AD VII, 6

-

1684, 3 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Estat: qui ordonne que conformément à l'ordonnance de la Marine du mois d'Aoust 1681, les capitaines, maîtres et officiers des vaisseaux François qui iront pescher aux costes de Terre-Neuve, seront tenus de déclarer par écrit, une heure après leur arrivée, les havres ou Galets qu'ils auroient choisi pour faire leur pêche ou secherie.

A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, 1684. 6 p.

Archives Nationales AD VII 6 No 39

1714, 10 avril. Versailles.-

Déclaration du Roy, concernant le sel qui se met dans les moruës.

A Paris, chez la veuve François Muguet et Hubert Muguet, premier imprimeur du Roy, de son Parlement et de sa Cour des Aydes, ruë de la Harpe, aux Trois Rois. 1714. 4 p.

Archives Nationales AD VII 6 No 40

1716, 1er février. Paris.-

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui ordonne que pendant dix ans les huiles provenant des baleines, des moruës et autres poissons peschez par les sujets de Sa Majesté, et apportez dans les différens ports du royaume sur des vaisseaux François, seront déchargées du nouveau droit imposé au profit du Roy, par la déclaration du mois d'octobre 1710 et autres reglemens subséquents.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1716. 4 p.

Archives Nationales AD VII 6 *ss. 372 à la 1716*

1718, 14 mars. Paris.-

Ordonnance du Roy, portant que les capitaines et maistres qui vont à la pesche de la moruë à la coste de Labrador, prendront place pour les havres, Graves et secheries avec leurs chaloupes, qui ne mettront cependant à la mer qu'à la veüe de terre.

À Paris, de l'Imprimerie Royale, 1718. 3 p.

Archives Nationales AD VII 6 N° 43

1718, 20 mai. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce qui se fait aux isles françoises de l'Amérique, des moruës seches, et des huiles provenant de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'isle Royale.

À Paris, chez la veuve Saugrain, et Pierre Prault, imprimeur des fermes du Roy, quay de Gesvres, au Paradis, 1726. 4 p.

Archives Nationales AD VII 6 N° 44

1723, 13 septembre. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui exempte de tous droits des fermes, les moruës vertes, et sèches, et les huiles, qui proviendront de la pesche des sujets du Roy, à l'isle S. Jean.

À Paris, chez la veuve Saugrain, et Pierre Prault, imprimeur des fermes et droits du Roy, quay de Gesvres, au Paradis, 1723. 4 p.

Archives Nationales AD VII 6 N°49

contenant 2

AD VII, 7a

-

1684, 3 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat: qui fait défenses à tous capitaines, maistres de navires, et autres officiers, qui seront à l'avenir chargés de la conduite des personnes renvoyées en France de la coste du Chapeau-Rouge et autres lieux de Terre-Neuve, de recevoir dans leurs navires plus d'une personne par tonneau outre leur équipage.

A Paris, par Sébastien Mabre Cramoisy, imprimeur du Roy, 1684. 45 p.

Archives Nationales AD VII 7a No 8

1733, 17 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que pendant dix années, à commencer du premier janvier 1734 les moruës, tant vertes que sèches, et les huiles qui proviendront de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'isle Royale, appelée ci-devant l'isle du Cap Breton, demeureront déchargées dans tous les ports du royaume, tant de l'Océan que de la Méditerranée et à Ingrande, de tous les droits d'entrée des cinq grosses fermes.

A Paris, de l'imprim. de G. Lamesle, imprimeur des fermes du Roy, au bureau général des Aydes, 1744, 4 p.

A.N., AD VII, 7a, N° 94

1734, 16 février. Marly.-

Ordonnance du Roy, portant défenses aux capitaines de bastimens qui vont faire la pesche aux costes de l'isle de Terre-Neuve, et autres embarquez sur lesdits bastimens, de traiter aucunes armes, munitions ou ferremens, avec les sauvages Esquimaux.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1734. 3 p.

Archives Nationales AD VII 7a No 97

1734, 20 juillet. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui accorde aux négocians de St Jean de Luz, pour leur commerce de la pesche de la baleine et de la morue au Canada et à l'isle Royale, les memes droits, privilèges et exemptions accordées par les lettres patentes du mois d'avril 1717 pour le commerce des isles et colonies françoises de l'Amérique.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1735. 3 p.

Archives Nationales AD VII 7a N° 98

1741, 26 septembre. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui prescrit les formalités à observer par les négocians qui vont à la pêche de la morue à l'isle Royale, à leur retour des isles françoises, pour jouir de l'exemption accordée par les arrêts des 3 mai 1723 et 17 mars 1733 sur les morués et huiles provenant de ladite pêche.

A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1741. 8 p.

Archives Nationales AD VII 7a N° 130

1743, 20 juin. Versailles.--

Règlement concernant l'exploitation de la pêche de la morue à l'isle Royale.

A Paris de l'Imprimerie Royale, 1743. 12 p.

Archives Nationales AD VII 7a N° 132

AD VII, 10

contenant 2

1671, 12 aoust. Paris.--

Arrest portant que les marchandises des Isles françoises de l'Amérique et Canada, pourront sortir du royaume sans payer aucuns droits. Dans: Edits, déclarations, reglemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine.-- A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1677, pp. 605-608. 4pp

Archives Nationales AD VII 10 à la date

1674, décembre. Saint-Germain-en-Laye.--

Edit pour la révocation de la compagnie des Indes Occidentales.

Dans: Edits, déclarations, reglemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine.-- A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1677. pp. 646-657. 12pp

Archives Nationales AD VII 10 à la date

1675, 12 février. Saint-Germain-en-Laye.--

Ordonnance portant que les vaisseaux allans en Terre-Neuve trouvez en mer, payeront trois livres par tonneau, à peine de confiscation.

Dans: Edits, déclarations, reglemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine.-- A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1677, pp. 661-663. 3pp

Archives Nationales AD VII 10 à la date

1675, 27 novembre. Saint-Germain-en-Laye.--

Arrest portant qu'il sera délivré des passeports de Sa Majesté à tous capitaines et maîtres des vaisseaux françois qui enverront à la pesche des moluës, en payant trois livres pour chacun tonneau du port desdits vaisseaux.

Dans: Edits, déclarations, reglemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine.-- A Paris, de l'Imprimerie royale 1677. PP. 509-512. 4pp

Archives Nationales AD VII 10 à la date

contenant 2

AD VII, 14

-

1746.-

De la pesche des molues.

Dans: Secrétariat des fermes. Nouveau commentaire sur l'ordonnance de la Marine où se trouve la conférence des anciennes ordonnances des us et coutumes de la mer, tant du royaume que des pays étrangers, et des nouveau reglemens concernant la navigation et le commerce maritime.... Dédicé à M. le Duc de Penthièvre, par René-Josué Vallin, avocat et procureur du Roi.

A La Rochelle, chez Jérôme Légier, imprimeur du Roi, au canton des Flamands, 1746.
pp. 777-792. 16 pp.

Archives Nationales AD VII 14, à la date

contenant 2

AD VII, 34

-

S.L.N.D. (Paris).--

Rapport fait à l'Assemblée nationale au nom du comité des pensions, sur les secours accordés aux Acadiens et Canadiens.

A Paris, de l'Imprimerie nationale, s.d. . 7 p.

Archives Nationales AD VII 34, *no. 1.*

S.L.N.D. (Paris).--

Convention Nationale.-- Rapport et projet de décret, sur l'organisation et approvisionnement des fles Saint Pierre et Miquelon, fait au nom du comité colonial, par J.A. Pénières, député de la Corrèze.

A Paris, de l'Imprimerie nationale, S.d. 8 p.

Archives Nationales AD VII 34

S.L.N.D.--

Pétition des armateurs de Saint Malo et des habitants de Saint Pierre et Miquelon, pour la pêche de la morue sèche.

A Saint Malo, chez L.-H. Hovius, imprimeur de la municipalité, au bas des halles, 1791. 4 p.

Archives Nationales AD VII 34

1791, 25 février. Paris.--

Loi relative aux secours accordés aux officiers, tant civils que militaires, acadiens et Canadiens, et à leurs familles.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1791. 19 p.

Archives Nationales AD VII 34

1792, 9 mai. Paris.--

Loi relative aux Acadiens et Canadiens.
A Paris, de l'Imprimerie nationale, 1792. 3 p.

Archives Nationales AD VII 34

1792, 10 juin. Paris.--

Loi relative à la déllbération prise par la Commune de Saint Pierre et Miquelon, contre les sieurs Bannet, Barfet et autres y dénommés.
A Paris, de l'Imprimerie nationale, 1792. 3 p.

Archives Nationales AD VII 34

1792, 13 août. Paris.--

Décret de l'Assemblée nationale concernant
les citoyens déportés de Saint Pierre et Mique-
lon.

A Paris, de l'Imprimerie nationale, 1792. 2 p.

Archives Nationales AD VII 34

An 5 de la République, 15 fructidor. Paris.--

Ministère de l'Intérieur, 2e division, 2e
bureau de la 2e section. Acadiens et Canadiens.
Circulaire aux départements.-- (dans le but de
porter secours aux Acadiens et Canadiens réfú-
giés en France.) *3 pp*
S.l.N.D.

Archives Nationales AD VII 34

1804, 15 février. S.l.--

Arrêté contenant règlement sur la police
de la pêche de la morue à l'île de Terre-Neuve.
A Paris, de l'imprimerie du dépôt des lois,
Place du Carrousel, s.d. 10 p.

Archives Nationales AD VII 34

An XI de la République, 14 ventose. S.l.

Bulletin des lois, No 253.-- Arrêté relatif
aux concessions des grèves ou Graves dans les
iles Saint Pierre et Miquelon.
A Paris, de l'imprimerie du dépôt des lois,
place du Carrousel. S.d. 2 p.

Archives Nationales AD VII 34

contenant 2

AD VII, 40

-

An XI de la République (Paris).--

Arrêté contenant règlement sur la police
de la pêche de la morue à l'île de Terre-Neuve.
A Paris, de l'imprimerie du Dépôt des Lois,
place du Carrusel. S.d. 10 p.

Archives Nationales AD VII 40

contenant 2

AD IX, 384

1718, 11 juillet. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce du castor, dont le privilège est accordé à la compagnie d'Occident.

A Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée qu quay de Gèvres, du costé du pont au Change, au Paradis. 8 p.

Archives Nationales AD IX 384 N° 103

1718, 8 novembre. Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant les soldats, ouvriers et autres gens engagés au service de la compagnie d'Occident, et des habitants qui passent à la Louisiane pour s'y establir.

A Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault, à l'entrée du quai de Gèvres, du costé du pont au Change, au Paradis. s.d. 4 p.

Archives Nationales AD IX 384 N° 105

contenant 2

AD XI, 7

-

1685, 8 février. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat, Sa Majesté y estant, pour le rétablissement de la fabrique des purs castors de Canada.

A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy. 1685. 3p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 143

1689, 8 mars. Versailles.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui décharge les castors provenans des colonies françoises de Canada, qui seront apportez dans le Royaume, pour le compte des fermiers du domaine d'Occident, des droits portez par l'arrest du vingt-quatre mars 1685.

A Paris, chez La Veuve Saugrain, et Pierre Pault, à l'entrée du quay de Gesvres, au Paradis, 1720. 3 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 149

1695, 30 mai. Marly.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne qu'à commencer du mois de juillet prochain, les castors seront receus au bureau des fermes à Quebec, sur trois sortes et qualitez et regle le prix qu'en doivent payer Me Pierre Pointeau, ses commis et préposez, aux termes et en la manière accoustumée.

S.L.N.D. 4 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 157

1700, 9 février. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui permet à la colonie du Canada de vendre, trafiquer et negocier librement, tant en France que dans les païs étrangers, tous les castors provenans des traites dudit païs, à commencer par ceux de l'année 1699. Le tout en payant le quart en espèce de tous lesdits castors au fermier du domaine d'Occident.
S.L.N.D. 8 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 161

1706, 10 mai. Marly.--

Arrest du Conseil qui homologue le traité de la colonie du Canada, avec les sieurs Nevet et Gayot.
S.L.N.D. 4 p. (collat. le 29 juin 1706.)

Archives Nationales AD XI 7 N° 165

1706, 24 juillet. Marly.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui subroge les sieurs Aubert, Neret et Gayot, aux droits et privilèges de la colonie de Canada, et déclare du payement de tous droits d'entrée, les cas-tors qu'ils feront entrer dans le royaume, pour y estre consommés.
A Paris, chez la veuve Saugrain, sur le quay de Gesvres, du Costé du pont au Change, au Paradis.
S:d. 7 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 166

1707, 11 octobre. Fontainebleau.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce des castors de Canada.
A Paris, chez la V. Saugrain, à l'entrée du Quay de Gêvres, au Paradis. s.d. 3 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 167

1718, 11 juillet. Paris.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce du castor, dont le privilège est accordé à la compagnie d'Occident.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1718 8 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 168

1726, 30 mars. Versailles.--

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant le commerce et la qualité du castor qui est reçu dans les bureaux de la compagnie des Indes en Canada.
A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1726. 4 p.

Archives Nationales AD XI 7 N° 173

contenant 2

AD XI, 49

-

1718, 4 septembre.Paris.-

Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui accorde à la compagnie d'Occident le bail de la ferme générale du tabac pour neuf années, au lieu de six pour lesquelles elle s'en est rendue adjudicataire le premier du mois d'aoust dernier. S.I.N.D. 2 p.

Archives Nationales AD XI 49 N° 56

1721, 2 septembre. S.I. .-

Ordonnance de Nosseigneurs les commissaires du Conseil députéz par le Roy pour la régie de la compagnie des Indes. En faveur des habitans de la colonie de la Louisianne.

A Paris, chez la veuve Saugrain, et Pierre Proult, à l'entrée du quay de Gesvres, du côté du pont au Change, au Paradis. 1721. 4 p.

Archives Nationales AD XI 49 N° 107